



Référence : E58

Durée : 1 jour

Public :

- Chef et cheffe d'entreprise venant ou allant s'installer (dans les 3 mois) et souhaitant connaître ses obligations et les moyens de les respecter.
- Ces ateliers sont organisés avec le soutien financier de l'Etat et le FEADER

Pré-requis :

- La localisation de votre activité dans les hauts de la Réunion (à valider par les équipes de l'AD2R)

PANGAR : CONNAÎTRE SES OBLIGATIONS SOCIALES, FISCALES ET RÈGLEMENTAIRES

Objectif :

- Identifier les obligations fiscales, sociales et réglementaires relatives à votre entreprise

Les plus :

- L'élaboration commune de documents types (factures, bon de commande, bon de livraison...) L'élaboration d'un classeur permettant de ranger vos documents avec une méthode conforme à la réglementation en vigueur

Pendant cette journée, seront abordés :

- La différence et l'interdépendance entre le statut juridique et le statut fiscal ;
- Les obligations sociales et leurs implications ;
- L'incidence comptable/financière de ces obligations/choix ;
- Les risques et les conséquences du non respect de ces obligations ;

www.ad2r.re
Généré par AD2R
le 04/02/2026 à 06h01



L'opération intitulée pour un territoire des hauts ruraux compétent et innovateur est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Programme de Développement Rural de la Réunion/FEADER 2014-2020